

**MINISTERE  
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE  
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités  
Territoriales (DGCT)**

**COMMUNE RURALE**

**DE**

**KONSIGA**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL  
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE RURALE DE  
KONSIGA  
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU  
CERCLE DE YELIMANE**

**Avril 2018**

## Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

## Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune rurale de Konsiga est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune de rurale de Konsiga.

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune rurale de Konsiga 2018-2022 est estimé à : **Cinq cent soixante douze millions cinquante mille (572 050 000) F FCFA.**

## **I. Introduction**

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Konsiga, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Konsiga s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

## II. Présentation de la commune

### 2.1 Historique

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune rurale de Konsiga à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, onze (11) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

### 2.2 Situation administrative et géographique

La Commune Rurale de Konsiga est l'une des douze communes située au Nord –Est du cercle de Yélimané. Elle est composée de trois (03) villages à savoir Kersignané, Komodindé et Bediara et Kersignané est le chef-lieu de la commune.

La commune rurale de Konsiga est limitée :

- au Nord par la République sœur de Mauritanie,
- au Sud par le Cercle de Kayes,
- à l'Est par la commune de Marekaffo
- à l'Ouest par le cercle de Kayes

Les coordonnées géographiques de la commune sont :

NOM De COMMUNE	Coordonnées en degrés décimaux	
	LONGITUDE	LATITUDE
Konsiga	-10,990753	14,993795

La Commune de Konsiga occupe une superficie totale de 82,99 km<sup>2</sup> soit la deuxième plus petite commune du cercle de part sa superficie, la commune urbaine de Toya étant la plus petite.

### 2.3 Traits physiques

#### • Relief et climat

La Commune rurale de Konsiga est constituée de plateaux recouverts de sols argileux d'origine éolienne. On note cependant la présence de carrières dont les matériaux sont employés dans les constructions. La principale colline de la commune est la colline de Bobouré.

Dans cette zone, le relief est accidenté et les pistes sont entrecoupées de nombreux escarpements. Ce qui explique le niveau d'enclavement élevé du village et hameaux.

Les versants de cette colline, assez fertiles et riches en flore, sont exploités par les villages pour différents usages : culture, pâturage, exploitation de bois etc.

**Le climat** : Le climat est de type sahélien avec une alternance de trois saisons :

- saison froide de décembre à mars ;
  - saison chaude et sèche d'avril à juin avec une température pouvant atteindre 45° C ;
  - saison de pluies de juin à septembre ;
  - la pluviométrie dépasse rarement 600 mm par an.
- L'harmattan est le vent dominant qui souffle du nord-est à l'ouest accompagné de brumes de poussières réduisant la visibilité. Il souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.
- L'humidité relative : Les informations relevées au niveau de la station météo de Yélimané font état d'une moyenne variant entre 80% au mois d'août (correspondant au mois le plus pluvieux) et 21% aux mois de mars-avril où les températures sont les plus élevées.
- Évapotranspiration, les fortes températures, les vents chauds et secs expliquent le niveau élevé de l'évapotranspiration dans le cercle. La moyenne estimée est comprise entre 2 000 et 3 000 mm en moyenne par an (soit environ 6.8mm/jour).

### **Les vents**

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus

du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

## **Sols et végétation**

- **Les sols, pluviométrie et zones agro-écologiques**

La commune de Konsiga fait partie de la zone agro-écologique centre du cercle de Yélimané. Elle est caractérisée par :

La majorité des villages se situe le long des plaines alluviales et des bas fonds.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 400 à 500mm /an

La Térékolé traverse cette zone d'Ouest en Est, sur une longueur d'environ 90 Km avec une large vallée qui reçoit de nombreux affluents. A l'ouest, nous avons la vallée de la Kolimbiné.

La Commune rurale de Konsiga présente différents types de sols dont :

- sol argileux ;
- sol argilo- sableux ;
- sol sablonneux.

- **La végétation**

La formation végétale de l'espace sylvo-pastoral est la savane arbustive. La taille des arbustes est de l'ordre de 2 à 10 m. Les principales espèces végétales sont :

- Espèces ligneuses : Bauhinia rufescens, Acacia seyal, Balanites aegypteca, Guiera senegalensis, rôniers
- Espèces herbacées : Andropogon spp, Cenchrus bliflorus, Digitaria spp.

- **Les ressources forestières et fauniques**

La commune n'a pas de forêt classée, la faune est assez pauvre et constituée de quelques hyènes, chacals, singes, lapins sangliers, phacochères, perdrix, oiseaux prédateurs et reptiles.

## **Réseau hydrographique**

La commune de Konsiga est caractérisée par un système hydrographique qui présente les caractéristiques des zones semi arides. Pendant la saison sèche, presque toutes les rivières sont à sec. Les cours d'eau (Térékolé, Tichilite) ne coulent que pendant l'hivernage. Les bas fonds les plus importants sont : Djelima, Herdia et Barkafo à

Komodindé ; Bano et Djelima à Kersignané ; Telman Demba sacoché à Bédiara. Ces bas fonds offrent d'énormes potentialités agropastorales.

Les cours d'eau de la commune sont :

cours d'eau	type	Localisation	Usage	Contraintes
Térékolé	Marigot	Komodindé et à l'est de Kersignané	- Pêche, - Abreuvement,	- Tariessement précoce, - Dégradation des berges, - Ensablement, - Inondation, - Erosion.
Allangré (affluent de térékolé)	Marigot	Komodindé		
N'Guidikolé	Marigot	Komodindé		
Wendou Binta	Marigot	Bédiara		

Il existe beaucoup de cours d'eau dans la commune, mais avec plein de contraintes qui sont entre autres : l'inondation, érosion, et tariessement précoce

**Tableau N°01 : Situation des infrastructures hydrauliques**

Commune Konsiga	Forage			PM			ADP			Total	Popu lation	Taux
	Nbre	coef	Valeur	Nbre	coef	Valeur	Nbre	coef	Valeur			
Bédiara	0	400	0	1	200	200	0	400	0	200	67	2,98
Kersignané	2	400	800	6	200	1200	2	400	800	2800	2662	1,05
Komodindé	5	400	2000	4	200	800	12	400	4800	7600	1296	5,86
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>2800</b>	<b>11</b>		<b>2200</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>5600</b>	<b>10600</b>	<b>4025</b>	<b>2,63</b>

Tous les villages de la commune disposent au moins d'un point d'eau moderne soit un taux d'équipement de 100%.

Le taux de couverture des besoins en eau de la commune est globalement satisfaisant.



### III. Situation de référence

#### 3.1- Démographie

La population de la commune de Konsiga est estimée à 6 588 habitants dont 3 502 femmes et 3 085 hommes selon la Direction Nationale du Plan en janvier 2018. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 53% de femmes contre 47% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est de 52hbts/Km<sup>2</sup>, l'une des plus élevées du cercle.

**Tableau n°02 : Populations de la commune de Konsiga**

Désignation	Homme	Femme	Total	Nombre concession,
Kersignané				
Komodindé				
Bediara				
<b>Total</b>				
<b>Total Cercle Yélimané</b>			<b>235 962</b>	
<b>% Cercle de Yélimané</b>				

Source :

Konsiga fait partie des communes les moins peuplées du Cercle.

**Tableau N° : Structure par sexe**

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
3 085	3 502	6 588		

Source : DNP janvier 2018

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 53 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

#### 3.2- Accessibilité

La commune est traversée par la route régionale Yélimané – Kayes et passe par une plus grande partie des communes du cercle.

**Tableau n°:** La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Komodindé	3	X		
Bédiara	2	X		

Source : enquête CIDS 2009

### 3.3- Ressources naturelles

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Konsiga a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

### 3.4- Activités socio- économiques

#### 3.4.1. Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune. La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Krémis est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des déprédateurs (oiseaux, insectes).

Le tableau suivant donne la situation détaillée de la production agricole de la campagne agricole 2017-2018.

**Tableau n° : les données sur la situation de la production agricole des la campagne 2017-2018.**

Culture	Campagne agricole 2017-2018		
	Superficie (en ha)	Production (en Tonne)	Rendement (kg/ha)
Sorgho			
Maïs			
Riz			
Arachide			
Niébé Associé			
Gombo	-	-	-

Source : Service local d'agriculture de Yélimané.

### 3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Konsiga est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins ..... têtes, les ovins ....., caprins ....., les asins ....., les équins .....

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

### 3.4.3. Exploitation forestière :

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

### 3.4.4. La chasse

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

### 3.4.5. L'Artisanat

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge .

## 3.5- Infrastructures et équipements sociaux

### 3.5.1. Education :

#### - Education préscolaire

#### Jardins d'enfants

Il n'existe pas de jardin d'enfants dans toute la commune de KONSIGA

#### *Centre de Développement de la petite enfance (CDPE).*

Il existe un CDPE dans la commune de situé dans le village de Kersignané Diafounou avec un effectif de 44 auditeurs. Il n'ya pas de classe construites, les auditeurs sont abrités sous des hangars. Le niveau de fréquentation du centre est parmi les plus élevés du cercle.

Cependant la parité fille-garçon n'est pas respectée.

#### - Enseignement primaire classique

Il existe deux écoles de premier cycle classique dans la commune, localisées dans les villages de Kersignané Diafounou et Komodindé.

Investissements	localisation	Age	SDC	Etat physique	Statut	CGS	Coûts
salles de classes + direction 1er cycle	Komodindé	17 ans	6	Bon	Publique	Fonctionnel	18 000 000

salle de classe 1er cycle	Kersignané	20 ans	6	Bon	Publique	Fonctionnel	41 000 000
Salle classe 2 cycle	Kersignané		3	Bon	Publique	Fonctionnel	
<b>Total</b>			<b>12</b>				<b>59 000 000</b>

Toutes les écoles ont au moins une direction et des latrines. Les écoles ont toutes une clôture.

Bediara est le seul village ne disposant pas d'école mais l'accès aux autres écoles de la commune est assez facile (2,5 Km).

#### - **Medersa**

Il existe trois medersas de premier cycle dans la commune de Konsiga localisés dans les villages de Kersignané et de Komodindé.

Dans la commune de Konsiga les effectifs sont plus nombreux dans les medersas que dans les écoles primaires classiques. , Plus de 60% des effectifs scolarisés de la commune y sont inscrits dans les medersas.

Les filles y sont également beaucoup plus nombreuses (60% des effectifs de filles scolarisés), mais elles restent inférieures en nombre par rapport aux garçons.

Il existe un second de medersa dans la commune localisée dans le village de Komodindé mais les données n'ont pu être disponibles.

#### - **Education non formelle**

##### **Centre d'alphabétisation**

Il n'y a pas de centre d'alphabétisation dans tout le cercle de Yélimané.

##### **Centre d'éducation pour le développement.**

Il n'y a pas de CED dans la commune de Konsiga.

#### **3.5.2. Santé :**

##### - **Les infrastructures socio-sanitaires :**

Il existe deux centres de santé dont un CSCOM dans la commune de Konsiga dont les caractéristiques se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous.

<b>Investissements</b>	<b>Localisation</b>	<b>Cout</b>	<b>Age</b>	<b>Etat physique</b>
Centre de santé	Komodindé	13 000 000	14ans	bon
Logement du pers. Santé		3 500 000	1 an	bon
CSCOM et logement du personnel	Kersignané	-	-	bon

- Source : Enquête CIDS dans les villages. juin 2009

Il existe une adduction d'eau dans le village de Kersignané qui assure l'approvisionnement en eau du CSCOM.

Tous les besoins en personnel du CSCOM ne sont pas satisfaits. Néanmoins, au regard des normes OMS, le personnel disponible (l'infirmier et les deux matrones et l'aide soignant) couvre les besoins de la commune en ce personnel.

Diverses prestations sont couvertes dans la commune.

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

### 3.5.3. Hydraulique villageoise :

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

Commune Konsiga	Forage			PM			ADP			Total	Popu lation	Taux
	Nbre	coef	Valeur	Nbre	coef	Valeur	Nbre	coef	Valeur			
Bédiara	0	400	0	1	200	200	0	400	0	200	67	2,98
Kersignané	2	400	800	6	200	1200	2	400	800	2800	2662	1,05
Komodindé	5	400	2000	4	200	800	12	400	4800	7600	1296	5,86
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>2800</b>	<b>11</b>		<b>2200</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>5600</b>	<b>10600</b>	<b>4025</b>	<b>2,63</b>

Source : Enquête CIDS dans les villages. Juin 2009

Tous les villages de la commune disposent au moins d'un point d'eau moderne soit un taux d'équipement de 100%.

Le taux de couverture des besoins en eau de la commune est globalement satisfaisant. Cependant, la situation du village de Kersignané demeure assez tendue.

Il existe deux adductions d'eau dans la commune dont la situation se présente comme suit :

Centres	Date mise service AEP	Nbre GE	Nbre de forage	Nbre abonnés			Prix M3
				BF	BP	BA	
Kersingané	1992	16kva	3 kw 4kw	02	87	06	400
Komodindé	1 994	7.5 kva ; 12.5 kva 40kva	1.5kw 3.7 kw	-	43	-	400

Source : DRHE Kayes 2009.

### 3.5.4. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Konsiga, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

Ces commerces sont concentrés principalement dans les villages de Kersignané et Komodindé qui totalisent plus de 80% du total.

### 3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont : .....

Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil Communal de onze (11) conseillers dont ..... femmes. Le taux de renouvellement est de .....% soit .....nouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de .....

**Tableau n°** : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Profession	Sexe	Partis Politiques
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10				
11				

**Source** : Préfecture de Yélimané

### **3.7- Mobilisation des ressources**

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant en 2016, la commune a recouvré .....% des ressources mobilisables. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

**Tableau n°** : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)



Années Contribution	Montants			Moyenne des trois années
	2014	2015	2016	
Prélèvement Obligatoire				
Etat (Subvention et Dotation)				
Autres (ANICT)				
<b>Total Général :</b>				

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées à .....francs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

**Tableau n° :** Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)

Années Contribution	2018	2019	2020	2021	2022
Etat					
Ressortissants					
<b>Total :</b>					
<b>Total général :</b>					

Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de ..... FCFA pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

### 3.8- Partenariat

La commune de Krémis fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires

interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Krémis. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Krémis

**Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune**

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune
3				
4				
5				
6				
7				
8	MIGRANTS	-	Développement local	Commune
9				
10				

#### **4. Problématique de l'aménagement du territoire**

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

##### **4.5. Potentialités/opportunités**

Les renseignements fournis font l'état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

**a) Domaine de l'Economique**

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

**b) Domaine de la production agro-pastorale**

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

**c) Domaine de l'éducation**

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,
- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,
- Existence d'ONG pour l'éducation.

**d) Domaine de la Santé**

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence d'une mutuelle de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

**e) Domaine de transport et communication**

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,
- Existence de radio communautaire,

- Existence de syndicat des transporteurs,
- Existence d'une gare routière...

**f) Domaine artisanal et touristique**

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

**g) Domaine de l'environnement**

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

**4.6. Les Contraintes/problèmes de développement**

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

**a) Domaine de l'économie locale**

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

**b) Domaine agro-pastoral**

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

**c) Domaine de l'éducation**

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;
- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,

- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

**d) Domaine de la Santé**

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,
- Centre de santé non sécurisé,

**e) Domaine de transport et communication**

- Enclavement de la commune,
- Insuffisance de la couverture téléphonique,

**f) Domaine artisanal et touristique**

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

**g) Domaine de l'environnement**

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

## **5. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement**

### **6.1. Orientations stratégiques**

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Krémis a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

## **6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale**

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Krémis s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour 400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

**Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Rurale de Konsiga**

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA			
						18	19	20	21	22	Vill	Com	Etat	PT F
Ressources humaines	Education	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Dotation des écoles en équipements et matériels didactiques	Kersignané Komodindé	8 000 000	x	x	x	x	x		10		90
			Construction de logements pour les enseignants	Kersignané	6 500 000	X	X	X	X	X	5	15		80
			Création d'école fondamentale	Bediara	200 000	X						100		
			Construction de 2 blocs de 3 latrines	Komodindé	4 000 000	X	X	X	X	X	5	10		85
			Construction et Equipement de CDPE	Kersignané Komodindé	45 000 000							5		95
			Construction de bibliothèques	Kersignané Komodindé	6 500 000	X	X	X	X	X		10		90
			Formation continue des enseignants	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Recrutement de deux enseignants	Commune	6 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Construction et équipement de 3 salles de classe à Bédiara	Bediara	25 000 000	X	X	X	X	X		10		90
			<b>Total Secteur Education</b>					<b>104 200 000</b>						
Santé et développement social	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des	Recrutement de personnel de santé qualifié (01 Médecins 01.....Infirmiers.....02 sages-femmes	Kersignané	38 250 000	X	X	X	X	X	5	20		75	
		Construction de bloc	Kersignané	11 000 000	X	X	X	X	X		20		80	

		centres de santé,	Construction de centre de santé secondaire	Bediara	12 000 000	X	X	X	X	X	5	15		80	
		Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	Electrification des centres de santé	Kersignané Komodindé	10 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70	
			Dotation des centres de Santé en matériels	Kersignané Komodindé	8 000 000	X	X	X			5	40		55	
			Construction d'un CCDSSES	Kersignané	70 000 000	X	X	X	X	X		10	90		
			Mise en place d'un répertoire de couches vulnérables	Commune	600 000	X	X	X	X	X		100			
<b>Total Secteur Santé Développement Social</b>					<b>149 850 000</b>										
<b>Sports Art et culture</b>	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Kersignané	65 000 000	X	X	X	X	X	5	10		85		
		Construction d'une maison des jeunes	Kersignané	30 000 000	X	X	X	X	X	15	20		65		
		Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000	X	X	X	X	X		100				
		<b>Total Sous Secteur Sports art et culture</b>					<b>95 500 000</b>								
<b>Ressources humaines</b>	<b>Artisanat et tourisme</b>	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000	X	X				20	80			
			Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	15 000 000	X	X	X	X	X		10		90	
<b>Total Sous Secteur Artisanat et tourisme</b>					<b>15 100 000</b>										
<b>TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES</b>					<b>260 450 000</b>										



<b>Economie Rurale</b>	<b>Agriculture</b>	Assurer la sécurité alimentaire	Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100			
			Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X		20	50	30	
			Lutte contre les déprédateurs	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X	10	20	70		
			Réalisation de 5 puits maraichers	Commune	17 500 000	X	X	X	X	X	10	20		70	
			Réalisation de clôture pour 5 périmètres maraichers	Commune	20 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70	
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM	X	X	X	X	X					
			Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	1 500 000	X	X	X	X	X		20	50	30	
	<b>Total Sous Secteur Agriculture</b>					<b>51 000 000</b>									
	<b>Elevage</b>	Promouvoir la productivité de l'élevage	Faciliter l'accès de l'aliment bétail aux éleveurs	Commune	PM	X	X	X	X	X					
			Aménagement de 3 mares	Kersignané, Komodindé, Bediara	120 000 000	X	X	X	X	X	10	30		60	
			Réalisation de rame d'embarquement	Bédiara	30 000 000						10	40		50	
			Réalisation d'aire d'abattage	Kersignané	18 000 000	X	X	X	X	X		30		70	
			Construction de parc de vaccination	Komodindé	15 000 000	X	X	X	X	X	10	40		50	

			Formation et suivi des producteurs animaux et piscicoles et la valorisation des sous produits	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		30		70
			Organisation de journée de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X		30		70
<b>Total Sous Secteur Elevage</b>					<b>188 000 000</b>									
	<b>Environnement et Assainissement</b>	Promouvoir l'économie verte et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X	20	30		50
			Création de pépinière et de bosquets villageois	Commune	2 500 000	X	X	X	X	X	10	30		60
			redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	600 000	X	X	X	X	X	5	25		70
			Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	500 000	X	X	X	X	X		30		70
<b>Total Sous Secteur Environnement Assainissement</b>					<b>6 600 000</b>									
<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE</b>					<b>245 600 000</b>									
	<b>Hydraulique</b>	Améliorer le taux d'approvisionnement en eau potable	Réalisation de 3 forages	Bediara, Kersignané Kersignané (Arguéta)	24 000 000	X	X	X	X	X	5	25		70
			Augmenter capacité AEP	Komodindé	30 000 000	X	X	X	X	X	15	5		80

<b>Infrastructures et bâtiments</b>	<b>Total Sous Secteur Hydraulique</b>				<b>54 000 000</b>													
	<b>Pistes, routes et téléphonie</b>	Faciliter la circulation des personnes et des biens	Réalisation de ponts		PM													
			Aménagement de pistes rurales	Kersignané-Bediara	PM													
			Réalisation de bretelle	Kersignané – RR3	PM													
<b>Total Sous Secteur Pistes routes et Téléphonie</b>					PM													
<b>TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS</b>					<b>54 000 000</b>													
					<b>+PM</b>													
<b>Administration communale</b>		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les conditions de travail	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	3 000 000	X	X	X	X	X			100					
			Equiperment de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, moto	commune	5 000 000									15			85	
			Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	2 500 000										100			
			Organisation de journée citoyenne	commune	1 500 000										100			
<b>Total Administration Communale</b>					<b>12 000 000</b>													
<b>TOTAL</b>					<b>572 050 000</b>													

**Plan an annuel 2018-2019**

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge en %			
				Vill	Com	Etat	PTF
<b>Education</b>	Dotation des écoles en équipements et matériels didactiques	Kersignané Komodindé	1 600 000		10		90
	Construction de logements pour les enseignants	Kersignané	1 300 000	5	15		85
	Création d'école fondamentale	Bediara	200 000		100		
	Construction d'un bloc de 3 latrines	Komodindé	2 000 000	5	15		85
	Construction et Equipement de CDPE	Kersignané Komodindé	22 500 000		5		95
	Construction de bibliothèques	Kersignané Komodindé	1 300 000		10		90
	Formation continue des enseignants	Commune	600 000		100		
	Recrutement d'un enseignant	Commune	3 000 000		100		
<b>Sous Total Education</b>			<b>32 500 000</b>				
<b>Santé et Développement Social</b>	Recrutement de personnel de santé qualifié (01 Médecins 01.....Infirmiers.....02 sages-femmes)	Kersignané	7 650 000	5	20		75
	Construction de bloc	Kersignané	11 000 000		20		80
	Construction de centre de santé secondaire	Bediara	6 000 000	5	15		80
	Electrification des centres de santé	Kersignané Komodindé	5 000 000	10	20		70
	Dotation des centres de Santé en matériels	Kersignané	4 000 000	5	40		55

		Komodindé					
	Mise en place d'un répertoire de couches vulnérables	Commune	600 000		10	90	
<b>Sous Total Santé</b>			<b>34 250 000</b>				
<b>Sports Arts et Culture</b>	Construction d'un stade municipal	Kersignané	13 000 000	5	10		85
	Construction d'une maison des jeunes	Kersignané	6 000 000	15	20		65
	Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000		100		
<b>Sous Total Sports Arts et Culture</b>			<b>19 500 000</b>				
<b>Artisanat et tourisme</b>	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000		20		80
<b>Sous Total Artisanat et tourisme</b>			<b>100 000</b>				
<b>TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES</b>			<b>86 350 000</b>				
<b>Agriculture</b>	Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Commune	4 000 000		100		
	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	1 000 000		20	50	30
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	600 000	10	20	70	
	Réalisation de 1 puits maraîcher	Commune	3 500 000	10	20		70
	Réalisation de clôture pour 1périmètre maraîcher	Commune	4 000 000	10	20		70
	Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM				
	Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	300 000		20	50	30
<b>Sous Total Agriculture</b>			<b>13 400 000</b>				
<b>Élevage</b>	Faciliter l'accès de l'aliment bétail aux éleveurs	Commune	PM		10		<b>90</b>
	Aménagement de mares	Kersignané, Komodindé, Bediara	PM	10	30		60
	Réalisation de rame d'embarquement	Bédiara	15 000 000	10	40		50
	Réalisation d'aire d'abattage	Kersignané	18 000 000		30		70
	Construction de parc de vaccination	Komodindé	15 000 000	10	40		50
	Formation et suivi des producteurs animaux et piscicoles et la	Commune	4 000 000		30		70

	valorisation des sous produits						
	Organisation de journée de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	1 000 000		30		70
<b>Sous Total Elevage</b>			<b>53 000 000</b>				
<b>Environnement et Assainissement</b>	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	600 000	20	30		50
	Création de pépinière et de bosquets villageois	Commune	500 000	10	30		60
	redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	125 000	5	25		70
	Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	500 000		30		70
<b>Sous Total Environnement et Assainissement</b>			<b>1 725 000</b>				
<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE</b>			<b>68 125 000</b>				
<b>Hydraulique</b>	Réalisation de 3 forages	Bediara, Kersignané Kersignané (Arguéta)	8 000 000	5	25		70
	Augmenter capacité AEP	Komodindé	6 000 000	15	5		80
<b>Sous Total Hydraulique</b>			<b>14 000 000</b>				
<b>Infrastructures, Routes, Electricité</b>	Réalisation de ponts		PM				
	Aménagement de pistes rurales	Kersignané-Bediara	PM				
	Réalisation de bretelle	Kersignané – RR3	PM				
<b>TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS</b>			<b>PM</b>				
<b>Administration Générale</b>	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	1 000 000		100		
	Equipement de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, moto	Commune	1 000 000		15		85
	Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	500 000		100		
	Organisation de journée citoyenne	commune	1 500 000		100		
<b>Sous Total Administration Générale</b>			<b>4 000 000</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>158 475 000</b>				



## **Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation**

### **○ Mécanisme de suivi**

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

### **○ Evaluation annuelle du PDESC**

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

### **○ Budgétisation annuelle**

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

### **○ Diffusion du PDESC**

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.



**Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Konsiga**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>

### Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				

43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			

### Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				

